

SOMMAIRE DES ANNONCES.

Pennee & Peer : Marchands à commissions. A. A. Rheaume : Avocat. J. Holloway : Onguent. Geo. W. Shaw : Petite vérole. E. Giroux & Frère : Pastilles pour la toux. Amyot & Frère : Machine à cigarette. Henry Black : Fonderie. F. G. Couture : Institut-Canadien. J. O. Fournier : Achat de crédit. Cyr. Tessier : Propriété à vendre. P. LeMay : Deux propriétés à vendre. J. G. Scott : Chemin du lac St Jean. Poirier Bessette & Cie : Ls Riel. Georges T. Davie : Avis. Brunet, Laurent & Cie : Vente sans précédents.

UNE QUESTION.

Les organes ministériels nous permettent sans doute de leur poser une toute petite question. Si l'exécution de Riel avait été le fait d'un gouvernement libéral, les journaux qui sont aujourd'hui ministériels eussent-ils tenu leur ligne de conduite actuelle ? Nous demandons une réponse franche à cette question. Quel est celui qui aura le courage de la donner et de montrer par là que l'esprit de parti n'est pas le seul guide de certains hommes qui se donnent pour mission d'éclairer et de conduire le peuple ?

A LOTBINIERE.

Aujourd'hui a lieu l'élection entre MM. Beaudet et Laliberté. La lutte a été très-vive et exclusivement sur le terrain local. Une armée d'orateurs et d'organisateurs s'est répandue dans le comté. Nous faisons des vœux pour que la gangrène de la corruption ne se gise pas dans ce comté, l'une des rares divisions qui y ont échappé jusqu'à présent.

Les probabilités nous paraissent en faveur du succès de M. Beaudet, ce qui s'expliquerait par son influence personnelle et la disparition de M. Joly de la scène. Ce dernier exerçait un prestige immense dans sa vaste seigneurie, qui lui donnait, à elle seule, près de 500 voix de majorité. Son influence personnelle, le mécontentement causé par sa résignation, le fait que M. Beaudet est né lui-même au centre de la seigneurie, qu'il y a des amis personnels nombreux et influents—en dehors du mérite des partis—font prévoir un déplacement considérable en faveur de M. Beaudet, dans la seigneurie même. Il y a aussi le fait que M. Beaudet a l'appui de M. Ross dont l'influence est considérable dans les paroisses anglaises qui ne votent que depuis quelque temps, et celui de M. King, seigneur de Fortierville, nouvelle paroisse.

Le parti conservateur est demeuré dans ce comté, ce qu'il était il y a 10 ans; ce changement dans la seigneurie-Joly, ainsi que les augmentations que nous venons d'indiquer font croire au succès de M. Beaudet. Du reste, les deux partis ont fait des efforts surhumains, et jamais ce comté n'aura vu autant de figures nouvelles.

Ceci nous porte à faire une remarque nous n'appliquons pas à cette élection en particulier, n'est-il pas temps que les deux partis s'entendent pour conduire les luttes autrement qu'elles ne se font depuis quelques années ? A chaque élection partielle, il faut transporter, à frais immenses, tout ce que la province a d'orateurs anciens ou en herbe, de cabaleurs, d'organisateurs; dans le comté où se fait la lutte partout, dans chaque rang, presque à chaque porte, il faut des assemblées, des comités, des discours, etc. Tout cela ruine les candidats, sans profit pour le public. Bien plus, il arrive que des orateurs pen habiles nuisent à leur candidat au lieu de lui aider, par des avancées erronées ou imprudentes; il arrive que des cabaleurs passent leur temps à toute autre chose qu'à convaincre les électeurs.

Il est temps d'apporter un remède à cela, de rendre ces élections moins coûteuses, et de forcer les électeurs à juger des candidats par leur mérite personnel et non celui de leurs amis. L'état de choses actuel n'est pas dû plus à un parti qu'à l'autre. Il est dû à une habitude adoptée par tous les partis, et que personne n'a osé encore l'énergie de faire cesser. Nous croyons même pouvoir dire que l'abus en ce sens est devenu tel qu'une législation prohibitive devrait être passée. Elle serait toute en faveur du talent non servi par la fortune, et serait loin d'empêcher le peuple de rendre des verdicts éclairés et consciencieux.

DES LOCATIONS.

(Suite et fin)

Le bail sous seing privé que vous ferez, doit contenir les noms, prénoms, et qualités ou professions du propriétaire et du locataire, une désignation aussi exacte que possible des lieux loués, l'époque de l'entrée en jouissance, celle où le contrat finira, le prix de la location et les termes de paiements. Aucune forme spéciale n'est requise, il suffit pour la validité de l'acte que la convention des parties soit clairement énoncée. Voici un modèle qui pourrait être suivi.

tes : A. B. donne à loyer, pour une année qui commencera à courir le premier mai prochain, pour finir le trente avril mil huit cent quatre-vingt-sept, à C. D. ce acceptant : cinq chambres dans une maison sise à Québec, rue... No... avec un outre, cou; et hangar. Le présent bail, est fait moyennant un loyer annuel de \$120.00, que C. D. s'oblige de payer à A. B. en douze paiements mensuels de \$10.00 chacun, (les taxes de locataires devront être payées par C. D. ou C. D. n'aura aucune taxes de locataire à payer).

Québec... 1886. (Signatures). A. B. C. D.

Si les parties ont quelques conventions particulières, elles n'ont qu'à les ajouter aux conditions générales ci-dessus.

Les taux se font ordinairement pour une année à commencer du mois de mai, pour finir le trente avril suivant. Il va de soi, que le bail dont la durée est fixée, cesse de plein droit et sans congé à l'expiration du terme fixé. Mais il arrive très-souvent qu'à l'expiration du terme fixé, le bail se continue aux mêmes conditions, sans qu'aucun nouvel écrit ne soit fait entre les parties; il y a alors, ce qu'on appelle, en droit, tacite reconduction. Dans ce dernier cas, aucune des parties ne peut mettre fin au bail, sans en signifier congé à l'autre. Ainsi une maison a été louée pour une année, disons du 1er mai 1884 au 30 avril 1885, et le locataire en est resté en possession depuis, sans un nouveau bail, si le propriétaire veut mettre fin à ce bail, il devra absolument donner à son locataire, un avis de cette intention, avant l'expiration du présent mois de janvier; de même aussi le locataire qui n'entend pas continuer le bail pour une autre année. C'est là, le congé déloger; avertissement que le propriétaire donne au locataire, ou que le locataire donne au propriétaire, afin de faire cesser le bail.

Nous venons de parler du congé à donner lorsque le bail a été continué par tacite reconduction, il serait prudent de donner un semblable congé ou avertissement, lorsque le bail est verbal, bien que sa durée en ait été fixée. Que ceux de nos lecteurs qui ne veulent pas continuer pour une autre année, le bail déjà continué par tacite reconduction, ou le bail verbal, donnent à l'autre partie au contrat, avis de leur intention, avant le premier de février prochain. Ce congé peut être donné verbalement ou par écrit, mais nous engageons les propriétaires et les locataires à donner toujours les avertissements par écrit. Le congé verbal peut présenter de graves inconvénients, si l'une des parties le nie.

C'est pendant la période des locations, c'est-à-dire, du mois de février au mois de mai, que se font les visites des maisons à louer. Bien que nous n'ayons dans nos lois, aucun texte positif à ce sujet, le locataire est néanmoins obligé de laisser visiter la maison aux personnes qui désirent la louer. La bonne foi, dit un vieil adage, oblige le locataire d'une maison à la faire voir aux personnes qui, dans la dernière année du bail, lorsqu'un propriétaire a mis un écriteau pour la louer, viennent la visiter pour la prendre à loyer. Un locataire commet une très-grande injustice, quand pour obliger le propriétaire à le laisser dans la maison pour le prix qu'il en veut donner, il écarte les personnes qui viennent la voir, soit en supprimant l'écriteau, soit en refusant de faire voir la maison, ou en recevant mal les personnes qui la viennent voir.

Une semblable conduite de la part d'un locataire, l'exposerait certainement à une action en dommages. Mais d'un autre côté, les visites faites par les personnes qui désirent louer, ne doivent pas dégénérer en abus, et ne peuvent se faire qu'à des heures convenables pendant le jour.

UN DRAME DANS LE GOLFE ST-LAURENT.

Quatre hommes emportés par les glaces, traversent le fleuve sur une banquise—Un brave canotier, Napoléon A. Comeau, risque sa vie pour sauver des compatriotes.

Nous avons publié l'autre jour un télégramme reçu par M. Noël de cette ville, annonçant que M. Napoléon A. Comeau de la Rivière Godbout avait été emporté avec trois autres hommes sur une banquise de glace de la Rivière Godbout jusqu'à Ste. Anne des Monts. M. Comeau étant arrivé à Québec hier, un de nos reporters a eu avec lui une entrevue et l'a prié de passer à nos bureaux, ce à quoi M. Comeau s'est prêté avec la meilleure grâce du monde. M. Comeau nous a fort intéressés par le récit palpitant d'intérêt qu'il nous a fait de son aventure, et nous communiquons avec plaisir à nos lecteurs la substance de l'histoire qu'il nous raconte.

Mercredi de la semaine dernière M. Nap. Comeau revêtu d'un de ces habits de cow-boys du Nord-Ouest, partait avec son frère Isaïe pour aller faire la chasse à quelque distance sur le bord du fleuve, lorsque tout-à-coup nos deux amis apperçurent à quelque distance deux hommes dans un canot que le courant et des glaces énormes entraînaient avec rapidité. Ces deux hommes étaient à jamais perdus si M. Comeau n'allait pas à leur secours. Alors ce brave cœur n'hésita pas. Il décide son frère à le suivre et tous deux embarquent dans

leur canot et commencent à ramer vigoureusement. Ils atteignent en peu de temps l'autre canot, et reconnaissent alors que les deux malheureux sont leurs beaux frères Alfred et François Labrie. Un vent violent commence alors à souffler du Nord-Ouest et il devient impossible pour les deux canots de regagner le rivage.

De plus les canots resserrés dans la glace, menacent d'être broyés. Nos amis se réfugient alors sur une banquise. Le courant les entraîne avec une rapidité vertigineuse. Par deux fois M. Comeau tombe à l'eau en se transportant avec ses compagnons d'une glace à l'autre. Ils atteignent enfin l'eau claire, mais ils sont déjà au milieu du fleuve, et ils savent qu'il existe en cet endroit un fort courant qui les pousse droit à Ste. Anne-des-Monts. Ne voyant d'autre ressource que celle de traverser le fleuve pour échapper à une mort certaine, ils embarquent résolument dans leur canots, et par un froid Sibérien ils parcourent 15 milles en cinq heures. Mais alors la nuit est arrivée, et le froid augmente. Inutile de raconter l'angoisse de ces hommes.

A ce moment suprême M. Nap. Comeau seul garde toute son énergie et son courage pour raviver les espérances de ses compagnons. Ce brave cœur sait pourtant que sa femme qui les a vus tenter leur périlleuse entreprise et qui a vu les canots s'éloigner doit mourir d'inquiétude en voyant la nuit arriver. Pour comble de malheur le froid commence alors à gagner ses compagnons, ses deux beaux-frères sont paralysés par le froid et son frère Isaïe a les deux pieds et les deux mains gelés. Va-t-il assister à la mort de ces trois hommes et leur sépulture va-t-elle être les glaces perdues du Golfe? Non, il invoque la Providence et tous quatre demandant à la Vierge protectrice des marins de les protéger. Une idée lumineuse surgit. Nap. Comeau avant son départ a abattu deux canards. Il les prend, en entoure les pieds de son frère Isaïe et recommande à ses beaux-frères de ramer avec ardeur pour ramener la circulation du sang.

Enfin après 40 heures de travail ils arrivèrent à la batture de Ste. Anne des Monts. Mais elle a deux milles de large et la glace ne supporte pas les canots. On en abandonne un et le travail héroïque recommence, huit heures s'écoulent encore et enfin l'on atteint le rivage, brisé, épuisé. Nos quatre héros s'adressent à une femme qui, en les voyant arriver, si tard dans la soirée, les prend, avec leur costume étrange et couvert de glace, pour des malfaiteurs et leur ferme la porte. Ils se font enfin reconnaître et obtiennent l'hospitalité chez madame George Tanguay qui leur prodigue les premiers soins. M. Comeau télégraphie alors à sa femme qui doit être dans des trances mortelles qu'il a la vie sauve ainsi que ses compagnons. Le lendemain notre concitoyen M. Théodore Lamontagne leur fournit l'argent nécessaire pour se rendre à Québec et les reconduit lui-même avec ses voitures jusqu'au cap Chat. MM. Jos. et Elz. Fournier, Elz. Gagné et Jos. Blanchet les reconduisent ensuite jusqu'à Métis où ils prennent les chars pour remonter à Québec.

Les compagnons de M. Nap. Comeau qui ont eu les membres gelés, ont été transportés à l'hôpital de Marine. Nous félicitons M. Comeau de sa bravoure et nous offrons en son nom des remerciements à tous ceux qui l'ont aidé dans son malheur.

LA MAISON PAQUET.

M. Lacroix et M. Arthur Paquet ont quitté notre ville le 19 de ce mois pour se rendre en Europe, par la voie de New-York. Ces deux messieurs, acheteurs d'expérience et connaisseurs des besoins du commerce québécois, sont chargés des achats considérables nécessaires aux nombreux départements de la maison Paquet, pour le printemps prochain. M. Paquet, le propriétaire de l'établissement de commerce le plus considérable et le mieux assorti du pays, n'épargne rien pour conserver la bonne réputation qu'il s'est faite parmi toutes les classes d'acheteurs. Nous souhaitons à ses deux agents un heureux voyage.

NOUVELLES COURANTES.

ARRIVÉES AUX HOTELS.

Mountain Hill House.

John McCommick, Montréal, J. A. Lavigne, Trois-Pistoles, C. E. Forges, Malbaie, N. P. Tremblay, Malbaie, J. H. Levasseur, Rivière du Loup, Ed. Caron M. P. P. Rivière du Loup (en haut), J. B. St. Cyr, Ste. Anne de la Pocatière, C. P. Parent, Rimouski, Louis Dupré, Ste. Flavie, Dr. Lauzon, Montréal.

Hôtel St. Louis

C. Robertson, E. Macanlarf, J. Tessier, Thos. Park, Montréal, L. H. Power, Pointe-Levis, T. E. Normand, Trois-Rivières, J. Rogers, N.-B.

Errata.

Dans notre compte-rendu de la séance du Conseil de ville de St. Sauveur, hier, il est une phrase qui fait dire au Dr Fiset, que la santé publique exige des réanances de jour, tandis que le Docteur n'a voulu parler que de lui-même. Plus loin, on fait intervenir M. Miller, lorsque c'est M. Légaré qu'il

fallait dire, M. Miller n'étant pas au Conseil.

Degats par le vent.

La couverture de trois des kiosques, sur la terrasse Frontenac, a été déchirée par le vent, cette nuit.

Nouvelles Societes.

Bryant & Cie., hôtel, Québec; Agnès Bryant, faisant affaire sous ce nom. Joseph Lafond & Cie., épissier, Québec; Philomène Lafond, faisant affaire sous ce nom.

DISSOLUTION.—Joseph Lafond, fils & Cie., épiciers, Québec.

Framboises et Croquignoles.

Les framboises à Boston, se vendent cinq dollars la tasse, contenant quinze framboises. Ces framboises coûtent aussi cher que les croquignoles de Stoneham.

Conseil de Ville.

Pas de séance hier soir, il n'y avait pas quorum.

Personnel.

M. Frederick Middleton, fils de Sir Middleton est à Montréal. Il occupe la charge de lieutenant dans un des régiments de Sa Majesté.

Les jesuites.

La rumeur que les jesuites vont établir une institution en opposition à la succursale de l'Université Laval à Montréal, nous paraît absurde.

Le "Sarnia"

Le steamer Sarnia, de la ligne Dominion, dont on n'avait pas eu de nouvelles depuis quelque temps, est arrivé à Fastnet, ses machines brisées.

Faillites.

Le nombre de faillites au Canada et aux Etats-Unis, tel qu'annoncé par R. G. Dun & Co., durant les sept derniers jours est pour les Etats-Unis de 252 et pour le Canada de 37. Total 289 et la semaine précédente il était de 329.

Musique au Rond a patiner.

Il y aura ce soir, musique au Rond à patiner de 8 à 10 heures.

Trois-Rivieres et M. G. B. Hall

Le Conseil de la ville des Trois-Rivières, a résolu, à une séance tenue avant-hier, de payer à M. G. B. Hall la somme de \$15,000 et l'exemption de taxes pendant dix ans, à condition qu'il transporte à la ville ses moulins des Grandes Piles et qu'il construise une manufacture de boîtes qui pourra employer 150 hommes.

PENNEE & PEER, MARCHANDS A COMMISSIONS DE FLEUR, GRAINS ET PROVISIONS, Québec et Toronto.

BUREAU A QUÉBEC, BUREAU A TORONTO. 133, rue St-Pierre. 43, Wellington East. 30 janvier 1886. 6m-78

A. A. RHEAUME, L.L.B., AVOCAT.

BUREAU, No. 9, rue Desjardins, Haute-Ville. BUREAU DU SOIR, No. 198, rue Desfossés, St-Roch. 30 janvier 1886. 1m-77

AVIS PUBLIC.

Dans l'affaire de WM. M. MACDONALD, Failli.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que tous les crédits actifs de William M. Macdonald, susdit, de la cité de Québec, peintre, ont été vendus et transportés au soussigné Joseph Octave Fournier, de la cité de Québec, collecteur et agent, par Henry A. Bédard, curateur aux biens du dit failli, le VINGT-HUIT JANVIER, 1886, par acte authentique devant Mre F. X. Gosselin, Notaire, et dont copie du dit acte de vente, avec la liste des débiteurs, ont été déposés dans le bureau du Prototaire de la Cour Supérieure de ce district, tel que requis par la loi.

J. O. FOURNIER, Agent. Québec, 29 janvier 1886. 2f-74

La plus grande merveille des temps modernes.

Les Pilules et ONGUENT HOLLOWAY!

Les Pilules purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles démontent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infailible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères. Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme.

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, Rue Oxford, Londres, et vendu à raison de 1s. 1½, 2s. 9d., 11s. 2s., et 3s. chaque boîte et pot, et au Canada, à 36 cents, 60 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agent aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront aller faire attention à l'épigramme sur les pots et les boîtes. Si la resse n'est pas 533, Oxford Street, Londres, il y a faillite et contrefaçon.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington. Signé, THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London; 27 janvier 1886. 1m-69

Vente par le Shétif

—Germain Durand; contre Doric Chaltré. La moitié sud-ouest de la moitié nord-est du lot de terre n. 17, dans le 10e rang du canton de Tingwick—avec les bâtiments dessus construits.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint Rmi de Tingwick, le 30e jour de janvier, à une heure de l'après-midi. —Démouille Desanges Jalbert; contre dame Marie Bégin, veuve de Louis Lemieux et Cyrias Lemoine.

Un lopin de terre situé au village Lauzon, rue Jodoin, de 150 pieds et 10 pouces de front sur 112 pieds de profondeur, avec les bâtiments dessus construits.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de St Joseph de Lévis le 29e jour de janvier, à dit heures du matin. —Edward-William Johnston; contre Ann Kelly, veuve de David Collins.

Un emplacement situé en le quartier Montebello de la cité de Québec rue Artillerie—avec les bâtiments dessus construits.

Pour être vendus au bureau du shérif, en la cité de Québec, le 6e jour de février à dix heures du matin. —Charles Gagnon, contre dame Louise Girard, veuve de feu Pître Blackburn.

Neuf terrains situés en la ville de Chicoutimi—avec les bâtiments dessus construits. Pour être vendus au bureau du shérif de la ville de Chicoutimi, le 6e jour de février, à dix heures du matin.

RHUME, TOUX, BRONCHITE, CATARRHE, ASTHME,

LE REMEDE INFALLIBLE, PROMPT, ECONOMIQUE.

LE MEILLEUR COSMU "PASTILLES POUR LA TOUX."

De nombreux certificats attestent leur supériorité et leur efficacité.

Demandez les nouvelles "Pastilles pour la Toux."

En vente en Gros et en Détail chez EDMOND GIROUX & FRERE, 37-39, rue St-Pierre. 27 janvier 1886. 70

Bulletin Commercial

Marché Monétaire de Montréal.

PREMIER BUREAU

Banque de Montréal, 205 à 205; ventes, 125 actions à 205; 25 actions à 205. Banque Ontario, 110 à 109½. Banque du Peuple, 78 offert. Banque Molson, 125 demandé. Banque de Toronto, 188 à 186½. Banque des Marchands, 118 à 117½; ventes, 57 actions à 117½. Banque Union, 51 à 44. Banque du Commerce, 123 à 121½; ventes, 5 actions à 121½; 50 actions à 122. Banque Fédérale, 101½ offert. Chemin de Fer Pacifique Canadien, 67½ à 67; ventes, 100 actions à 67½. Compagnie du Télégraphe de Montréal, 116½ à 115½; ventes, 100 actions à 116. Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario, 62 à 61. Compagnie du Chemin à lisses de la Cité, 120 à 119. Compagnie du Gaz de Montréal, 190½ à 190½; ventes, 150 actions à 190; 150 actions à 190½. Compagnie de Coton du Canada, 80 demandé. Compagnie de Coton de Dundas, 69 à 65. Compagnie des Terres du Nord-Ouest, 80 à 79 5/8; ventes, 525 actions à 80.

SECOND BUREAU

Banque de Montréal, 206½ à 206; ventes, 55 actions à 206; 255 actions à 206½. Banque Ontario, 110 à 109½. Banque Molson, 124 à 123½. Banque de Toronto, 187½ à 186; ventes, 290 actions à 186½. Banque des Marchands, 119 à 118½. Banque Union, 51 à 41. Banque du Commerce, 123 à 122½; ventes, 4 actions à 122½. Banque Fédérale, 101½ offert. Chemin de Fer Pacifique Canadien, 68 à 67½; ventes, 375 actions à 67½. Compagnie du Télégraphe de Montréal, 116½ à 116; ventes, 100 actions à 116½; 75 actions à 116½. Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario, 62 à 61. Compagnie du Chemin à Lisses de la Cité, 120 à 119½. Compagnie du Gaz de Montréal, 191½ à 191½; ventes, 125 actions à 191½; 350 actions à 191½. Compagnie de Coton du Canada, 77½ demandé. Compagnie de Coton de Dundas, 69 à 65. Compagnie des Terres du Nord-Ouest, 81 5/8 à 81; ventes, 225 actions à 81; 15 actions à 81; 350 actions à 81.

New York, 21 janv. 11 a. m.—Or américain, 4.90. Change Sterling, 4.87½.

Liverpool, 21 janv. 11.30 a. m.—Coton ferme. Terre Haute, 5-116½. Orléans, 5-3-16d.

New-York, 21 janv.—Obligations de chemin de fer calme et ferme. Stocks fermes et en hausse à la clôture.

Montréal, 21 janv.—Farine—reçu 700 barils; ventes rapportées, 000 barils. Marché calme et les prix continuent à être sans changement. Grains et provisions sans changement.

MARCHE DE GROS,

Montréal, 21 Janv. 1886 Extra Supérieure.....\$4 15 à 4 20 Extra Supérieure..... 4 00 à 4 00 Fancy..... 0 00 à 3 90 Extra du printemps..... 3 90 à 3 90 Superfine..... 3 55 à 3 65 Forte de boulanger (canad.)..... 4 30 à 4 40 Forte de boulanger (amér.)..... 4 80 à 4 00 Fine..... 3 50 à 3 50 Moyenne..... 3 40 à 3 40 Poilardes..... 3 10 à 3 10 En sacs, Ontario (moyenne)..... 2 00 à 2 00 Do (extra du printemps)..... 1 90 à 1 90 Do (superfine)..... 1 75 à 1 80 Do marque de ville..... 2 40 à 2 45

MARCHE DE NEW-YORK,

21 janvier. Coton, calme; terre haute, à 9-5-16c. Orléans, 9½c.

Farine ferme; reçu 8,044 barils; ventes 10,000 barils, \$2.75 à 3.25 pour la supérieure de l'état et de l'ouest; de \$2.78 à 3.25 pour la commune à la choisie extra de l'état et de l'ouest.

Farine de seigle ferme, de \$3.25 à 3.50. Blé, reçu 1,795 minots; ventes 912,000 minots; n. 2 rouge 87-7-8c à 88½c. Seigle lourd et nominal.

Orges ferme. Mais clos ferme; reçus 58,200 minots; ventes, 392,000 minots, de 40c à 54½c pour le mélé, et 47c à 50½c pour le nouveau.

Avoine calme; reçu 65,550 minots; ventes 30,000 minots; de 38c à 43c pour la mélée de l'ouest, et de 30½c à 43c pour la blanche de l'ouest. Pain ferme, de \$10.25 à 10.75. Saindoux ferme \$6.50 à 6.50. Beurre ferme de 12c à 34c. Fromage ferme, 15½c à 10½c.

HEMORROIDES HEMORROIDES.

REMEDE SUR ENFIN TROUVE

QUE PERSONNE SOUFFRE MAINTENANT

Un remède sûr pour les hémorroïdes sanglantes, démanchantes et ulcérées a été découvert par le docteur Williams (remède sauvage). Demandons l'Onguent sauvage contre les hémorroïdes, du Dr Williams. Une seule boîte a guéri des cas chroniques de la pire espèce et existant depuis 25 à 30 ans. Personne ne souffrira cinq minutes après être procuré ce remède. Les lotions et l'emploi des instruments font plus de mal que de bien. L'onguent sauvage contre les hémorroïdes du docteur Williams absorbe les tumeurs, enlève les démangeaisons (surtout la nuit), agit comme un cataplasme, donne un soulagement de suite, et il n'est préparé que pour la guérison des hémorroïdes et pour rien autre chose. Lisez ce que dit l'hon. J. M. Coffinberry de l'Onguent sauvage du docteur Williams contre les hémorroïdes: "Je me suis servi d'une foule de remèdes contre les hémorroïdes, et j'ai le plaisir de dire que j'ai jamais rien trouvé pour donner un soulagement immédiat et aussi sûr que l'Onguent sauvage du docteur Williams."

En vente chez tous les pharmaciens et envoyé par la maille sur réception d'une piastre (\$1).

WILLIAMS MFG Co., propriétaires, Cleveland, Ont. Vendu par EDMOND GIROUX & Cie, 37 et 39, rue St-Pierre, Québec. 22 janvier 1886. 57

BAZAR DU PATRONAGE.

Au mois de Février prochain, s'ouvrira, avec la bienveillante permission de Mgr l'Archevêque, le bazar annuel du Patronage de St-Vincent de Paul. Cette œuvre si populaire, entourée de tant de sympathies dans la ville de Québec, n'a d'autres revenus que ce que lui fournit chaque année la charité publique. La bazar étant presque sa seule ressource, nous le recommandons vivement à la générosité des personnes charitables en même temps que nous les prions d'accepter nos plus sincères remerciements pour les sacrifices qu'elles se sont déjà imposés en faveur d'une œuvre dont elles comprennent si bien l'importance.

Nous osons espérer que malgré la rigueur du temps tout le monde voudra contribuer à une œuvre aussi digne de l'intérêt général et s'assurer par ses amonnes avec le secours des prières de nos enfants les bénédictions de Celui qui a promis de ne pas laisser sans récompense le verre d'eau donné au pauvre en son nom.

Les dons pourront être adressés aux dames ci-dessus désignées ou à l'Église du Patronage, 50, rue St-Georges.

Dîners : Table St-Louis.—Mme L. Bilondeau, Mme V. Terreau, Mme V. J. Moffet, M. A. Racine.

Rafraîchissements : Table Saint-Vincent de Paul.—Mlle O. Dorval, Mme A. Boucher, Mme J. M. Tardivel.

Lingerie : Table N.-Dame.—Mme Ph. J. Joliveau.

Table St-Jean.—Mme G. Costolow, Mme P. I. Bazin, Mme A. Bélanger, Mme O. Lemieux.

Table St-Joseph.—Mme J. G. Tourangeau, Mme J. Darvenç.

Table St-François d'Assise.—Mlle E. Cloutier, Mme M. Arnel.

Table St-Roch.—Mme F. Morency.

Table St-Sauveur.—M. F. Labrosse, Mme B. Delamarre.

E. LASFARGUES, Proc. 22 janvier 1886. 58

DEPOT GÉNÉRAL

</

DERNIERE EDITION

Cardinalat.

Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant qu'au prochain Consistoire, au commencement de mars, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Taschereau sera promu au Cardinalat, ainsi que Mgr Gibbons, archevêque de Baltimore. Les cardinaux sont les princes de l'Eglise; ils élisent les papes. Le cardinalat est la plus haute dignité de l'Eglise après celle de Souverain Pontife.

Le 19 mars est l'anniversaire du sacre de Mgr Taschereau. Ce serait une heureuse coïncidence si la bonne nouvelle pour l'Eglise du Canada lui arrivait ce jour-là.

A la Société Historique.

LA CONFERENCE DU DR HARPER.

Hier soir, une foule considérable se groupait autour de la tribune du savant recteur de l'High School, M. le Dr John Harper.

Il avait choisi pour sujet: "Québec et la littérature". Sa conférence a été une esquisse très complète et très intéressante des faits et gestes de la société historique de Québec depuis sa fondation par Lord Dalhousie.

Avant de piquer au cœur de la question, il a démolé, avec une verve peu commune, ce préjugé ridicule qui tend à faire croire que les colonies ne sauraient produire des hommes supérieurs ni ajouter à la gloire de l'intelligence humaine, et il a combattu victorieusement les opinions du millionnaire Andrew Carnegie sur cette question.

Le Docteur a passé, après cette digression, à l'histoire de la société, rendant hommage aux fondateurs de l'association, et mentionnant en passant les travaux du juge-en-chef Sewell, de M. M. Badjley, Holmes, J. M. Lemoine etc. Il a rendu justice aux aptitudes des Canadiens qui suivant lui sont appelés à jouer un rôle brillant dans toutes les branches de la science humaine.

La pièce de poésie dédiée à Burns, que le Docteur a déclamée fort éloquentement, a soulevé des applaudissements bien mérités. M. le recteur est un écrivain de premier ordre. D'un sujet aride il a su faire une causerie très intéressante, et ses vers sont d'un classique des plus purs.

M. Legendre, appuyé par M. Hossack, a ensuite proposé un vote de remerciements au distingué conférencier.

Nous ne saurions passer sous silence l'incident soulevé à la fin de la soirée par les observations d'un Rev. M. Clark. Ce monsieur a bien voulu attribuer aux colonistes le mérite de parler mieux l'anglais qu'on ne le parle de l'autre côté de l'océan. Par contre, il a jugé à propos de déplorer l'ignorance de nos populations canadiennes-françaises qui, suivant lui, n'ont de jour en jour la belle langue française dans un infect jargon et il conseilla tendrement à ses compatriotes de condescendre un peu au développement de l'éducation de notre peuple. Il a appuyé cette étrange théorie sur le fait que des Canadiens-français prononçaient: Il fait frette, au lieu de: il fait friv.

La morgue hautaine et préjugée du révérend vieillard, qui n'était assurément pas de nature à lui valoir un brevet de bonté de la part des Canadiens-Français de l'auditoire, a été accueilli assez froidement. M. Legendre a saisi la balle au bond.

Dans un anglais très pur, notre ami a riposté avec un bonheur et une verve qui lui ont valu des applaudissements enthousiastes de tout l'auditoire. Il a établi victorieusement, en invoquant le témoignage d'un savant distingué, M. Elliott, que nous parlons le véritable français du XVIIe siècle, que notre système d'éducation ne le cède en rien à celui de nos voisins, que l'innocent accent canadien français valait bien le raide et prélassé cokeney.

M. le Dr Harper a cru devoir intervenir et donner pleine raison à M. Legendre.

Notre confrère du Chronicle parle ce matin des few pertinent remarks du révérend M. Clark. Pour notre part, nous avons trouvé ces observations fort impertinentes et de très mauvais goût.

A l'Ecole Normale-Laval.

CONFERENCE DES INSTITUTEURS.

Les instituteurs ont fait ce matin à l'Ecole Normale leur conférence trimestrielle. Etait présent l'honorable M. Ouhinet, surintendant de l'Instruction Publique, les révérends Messieurs Bégin, Lasfargues, Rouleau, M. F. B. Cloutier, F. X. Toussaint, Napoléon Lacasse, Lefebvre, McSweeney, O'Ryan, Létourneau, Dutil, Magnan, Hébert, Luceau, Tardé, M. les ecclésiastiques Caron et Gignac, et M. M. les élèves maîtres de l'Ecole-Normale.

Le Rvd. M. Lasfargues a fait une très belle conférence sur les patronages de St. Vincent de Paul, M. le Principal de l'Ecole-Normale, le Rvd. M. Bégin, a aussi donné une très intéressante causerie sur la Palestine consistant en études historiques, peintures de mœurs, anecdotes de voyages etc. Cette réunion en un mot a été un complet succès.

La visite du diable à l'II Bizard.

Grand émoi à l'II Bizard! Le diable fait des siennes près de la traverse Ste Geneviève, non loin de la résidence d'un M. Dufresne. D'après les commères tous les soirs, les lits sont découverts, les lampes sont éteintes. Les gens font des rassemblements et le diable est le grand sujet des conversations.

Dimanche dernier, M. Dufresne a trouvé trois charbons ardents dans son banc. On se perd en conjectures sur toutes ces choses étranges.

Il sera probablement question du fait au prône, dimanche.

G. C. Miln.

Le grand tragédien Geo. C. Miln, le grand interprète des œuvres de Shakespeare se fera entendre à la Salle de Musique le 8 février prochain. Les journaux de toutes les villes où il a joué n'ont que des éloges pompeux à lui faire. Le London Free Press fait de grands éloges de la manière dont la pièce intitulée: "The Fool's Revenge" a été rendue par la troupe. Le rôle de "Bertuccio" est admirablement fait par Miln. C'est un acteur de premier ordre. Il fait rêver son auditoire. Les costumes sont d'une richesse féérique. Miln jouera à Québec dans Richeieu, The Fool's Revenge, Othello et Hamlet.

NOUVELLES COURANTES

Billard.

La cinquième partie a eu lieu hier, avec un grand intérêt. Vignaux a fait 2,400 points et Schaefer 2,337. Schaefer a accepté le défi de Vignaux pour une autre partie de 3,000 ou 6,000 points avec un enjeu de \$3,500 de chaque côté.

Conferences.

Le Révérend M. Mathews donnera la prochaine conférence à la Société historique de Québec. Viendront ensuite M. J. U. Gregory, A. Ashe et le Révérend M. Laflamme.

Avis aux Electeurs.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le fait que les listes officielles des personnes ayant le droit de voter aux élections pour conseillers et échevins, sont déposées au greffe de la cité, chez M. L. A. Cannon. De plus ces listes seront mises à la disposition de quiconque désirera en prendre communication, de neuf heures du matin à quatre heures de l'après-midi. Il serait bon pour tous ceux qui désirent voter de s'assurer si leur nom a été enregistré. L'examen des listes pourra se faire du premier au quinze février, ces deux jours inclus.

Concours poétique.

L'Académie des Muses Santones organise pour l'année 1886 un concours poétique auquel peuvent prendre part tous les littérateurs sans aucune exclusion.

Cour de Police.

L'enquête dans la cause d'Angèle Cator a été terminée et l'acte d'accusation étant lu à la prisonnière, elle plaide non coupable et est condamnée à subir son procès au prochain terme de la Cour du Banc de la Reine.

Cour du Recorder.

Un jeune homme a comparu ce matin à la Cour du Recorder pour avoir agi indéemment envers des enfants. Il a été condamné à deux mois de prison.

Deux jeunes filles ont porté plainte ce matin pour avoir été insultées par des charretiers qui se tiennent aux coins des rues St. Nicolas et St. Paul.

Au college de Lévis.

Magnifique soirée donnée, hier soir, au Collège de Lévis, par la Société St. Joseph. Nous remarquons, outre M. M. les professeurs du Collège et les Frères de la maison de St. Joseph de Lévis, M. M. les abbés Gauvreau, de Gaspé, Fraser, Scott et Pouliot.

Après le rapport semestriel, lu par le secrétaire de la société, on a exécuté un vaudeville intitulé: "Le fils adoptif". Cette pièce a été jouée avec grand succès.

La fanfare du collège a soutenu sa belle réputation ordinaire. Les corps de musique a rendu un in memoriam de Newton, avec une perfection remarquable.

N'essayons pas de faire l'éloge de la Société d'Education à l'âge et longtemps que sa marque est faite au coin de l'honneur musical.

Nous espérons que le Collège de Lévis ne s'en tienne pas à cette soirée: les choses ont été trop bien faites hier soir!

Ingenieuse invention.

M. Joseph Blais, de St-Charles, Bellechasse, vient de demander un brevet pour une très ingénieuse invention, qu'il a appelée "essieux-lubrificateurs-automatiques". Il a trouvé le moyen, depuis si longtemps cherché, de lubrifier les roues de voitures, ou autres sans les déplacer, et aussi de retenir solidement la roue à l'essieu sans écart. Par le mode adopté, l'huile est introduite sans aucune difficulté à l'intérieur du moyeu, s'y trouve emprisonnée, ne peut pas se perdre et se répartit partout également. Economie de temps et d'huile, propreté, solidité, pas d'échauffement

ni d'accident possibles, posage facile, bon marché; telles sont quelques-unes des qualités du nouvel essieu.

Cette invention aussi simple qu'elle est vraie, devra rapporter à son auteur, autant de profits qu'elle fait honneur à son génie d'invention. Nous le lui souhaitons de tout cœur.

DEPECHEES GENERALES.

Washington 30.—Le Président a donné hier, soir une réception officielle.

Philadelphie 30.—Le maire Smith appelle l'attention des citoyens sur la proclamation de la loi de 1794 qui défend de faire des affaires le dimanche.

Chicago—Hier soir, O'Leary avait 2,154 milles et Wilson 2,126 milles. Gaveston, Tex. 30.—On appréhende qu'il s'élève des troubles lorsque le train de chemin de fer contenant des marchandises appartenant à la compagnie, se dirigera vers l'intérieur.

Tusco Arizona 30.—Les déprédations que commettent les Scouts de Crook sont la cause de querelles violentes lorsqu'ils se rencontrent avec les Apaches.

Fall River Mass. 30.—On croit ici que les manufacturiers accorderont, lundi, une avance de 10 0/0.

Wilmington, Del. 30.—Des nouvelles reçues de plusieurs places, disent que la récolte de pêches ne sera pas beaucoup affectée par le dernier mauvais temps.

Sherling, Ala. 30.—Il y a eu ici, à 5 milles, une énorme avalanche à peu près un quart de mille de terre à travers complètement la rivière Chattooga et a repoussé l'eau à plusieurs milles. Le déplacement de terre produit par l'avalanche a formé un mur perpendiculaire d'environ 300 pieds.

Portsmouth, N. H. 30.—Une tempête, a détruit presque tous les arbres de pêches jendi.

New-York, 30.—Les ouvriers de manufactures de cigares de l'Union Internationale et l'Union Progressive, en sont venus à un conflit. La position financière de la dernière est faible.

Evansville Ind. 30.—Quatre hommes sont supposés avoir péri en traversant en chaloupe, la rivière couverte de glaces.

Durango Col. 30.—Il y a eu rencontre entre les Cowboys de Carlisle, et des bergers Mexicains. Les Cowboys voulaient s'emparer de la place qu'occupaient les troupeaux Mexicains. Ils ont dû céder devant la force des Mexicains, qui leur ont retenu deux prisonniers.

Dallas Tex., 30.—Grande excitation ici, à la nouvelle de la mort de Brace Bonner, et d'autres nègres, par le député Shérif du comté de Freestone et le limier Duncan de cette ville qui tous deux se sont livrés aux autorités.

Le fils de Bonner âgé de 5 ans a eu une balle à travers le front et le nègre Johnson, une à travers le genou. On prétend que Bonner était tranquillement assis dans sa maison lorsque les officiers y entrèrent. La population nègre est exaspérée et dit que le meurtre a été accompli de sang-froid. Loosely, soupçonné d'avoir pris part à l'affaire a été arrêté.

Ottawa, 30.— Les Révérends Sœurs dites: Les fidèles compagnes de Jésus, de même que la Kingston et Pembroke Mutual Aid Insurance Company ont donné avis d'une demande d'incorporation.

Le privilège d'importer des animaux des Etats nord-ouest au Canada n'expire pas avant le 1er décembre.

Un ordre-en-conseil autorisant M. M. Slead et Godsal à louer à M. M. Olfrey et Brooke des terrains à pâturer, a été passé hier.

Le département de la marine annonce qu'il sera mis une lumière en opération à Hartfields point, sur le côté Ouest de Belisle King's county, N. B. aussitôt que la navigation sera ouverte.

La Ontario loan and debenture Co. et la Ontario investment association of Lan' font application au Parlement pour qu'elles aient plus de latitudes dans leurs emprunts et placements.

M. Bowden doit demander d'incorporer une compagnie pour construire un chemin de fer de Kingston à Ottawa des embranchements jusqu'à Canal Rideau et si le gouvernement le veut, exploiter le canal.

MARIAGE.

A l'église paroissiale de St-Christophe, le 26, par Sa Grandeur Mgr Gravel, M. Aug. Quésnel, député-shérif, à Mademoiselle Alice Plamondon, fille de l'honorable juge M. A. Plamondon.

Les heureux époux sont partis pour un voyage de noces. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

Canada, Province de Québec, District de Québec. No. 2. FRANÇOIS GIRARD, Demandeur.

JEAN LABERGE, Défendeur.

Avis public est par le présent donné qu'en vertu d'un bref de conditioni exponas, émané de cette cause, les meubles et effets du dit défendeur, saisis en vertu d'un bref de saisie-gagerie éjectment, seront vendus le NEUVIEME jour de FEVRIER prochain, à DIX heures avant-midi, sur le marché Jacques-Cartier, en la cité de Québec, les meubles et effets consistant en Commande, Pendule, Moulin à Coudre, etc., etc.

THEODORE ROBAILLE, H. C. S. Québec, 30 janvier 1886. 1f-79

MACHINE A CIGARETTE

A L'USAGE DES FAMILLES.

(Brevetée par le Dr CASGRAIN, en France, aux Etats-Unis, au Canada, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne et à Cuba).

La machine la plus jolie, la plus simple et la seule pratique inventée pour faire rapidement la cigarette.

BOITE EN NICKEL, RUBAN EN SOIE. DIMENSIONS: longueur 4 pouces; largeur 1 1/2 pouce; hauteur 2 1/2. Poids 4 onces.

Cigarettes grosses ou petites à volonté.

Choisissez du bon tabac; vous aurez une bonne cigarette, et vous aurez ce que vous fumez.

DIRECTION

La machine étant ouverte, la manivelle à droite, étendez également sur le ruban, la quantité requise de tabac convenable. Tournez un peu la manivelle du côté opposé à vous, ce qui fermera la machine et entrainera le tabac. Introduisez, entre les rouleaux et jusqu'au tabac, une feuille de papier dont vous aurez mouillé la partie gommée, laissant cette dernière en dehors et du côté opposé à vous. Alors, tenant la machine solidement fermée avec la main gauche, donnez deux tours avec la manivelle et le papier sera enroulé. Lâchez la manivelle et la cigarette est achevée. Il ne reste plus qu'à couper, avec des ciseaux, le tabac qui excède le papier. On doit employer du papier gommé à l'avance, tel que le Cosmopolite.

En vente chez AMYOT & FRERE, 25, rue St-Pierre. 26 janvier 1886. 65

AVIS.

Le soussigné informe ses pratiques et le public en général que, jusqu'à avis contraire, il continuera à recevoir des commandes à son ancien poste. On pourra se procurer tout article, soit en fer, en fonte ou en cuivre, de toutes les dimensions et de toute pesanture, préparé avec toute espèce de sable. Aussi des hélices pour bateaux à vapeur, fondus en sections ou en bloc, au besoin.

Patrons de toutes descriptions faits à ordre. Le soussigné étant un mécanicien pratique, peut garantir qu'il donnera satisfaction, toute commande recevra la plus grande attention et sera exécutée sous le plus court délai.

HENRY BLACK, St Lawrence Foundry, 145-147, rue Champlain. 26 janvier 1886. 25-36

AVIS.

EST EN VESTE CHEZ M. BELAND, 264, rue et faubourg St-Jean. MM. DROUIN & FRERE, 26, rue St-Joseph, St-Roch. MM. FILTEAU & FRERE, 27, rue Buade. M. A.-O. RAYMOND, 46, rue la Fabrique. M. S. CHAPERON, 35, rue la Fabrique. MM. CASTONGUAY & VAILLANCOURT, rue St-Valier, St-Sauveur. M. DARVAE, 151-153, rue St-Joseph. M. N. CAMERON, 114, rue Artillerie. N. DESCHENE & CIE, rue St-Joseph. 25 janvier 1886. 61

INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC.

L'Assemblée générale annuelle des membres de l'Institut Canadien de Québec, pour la réception des rapports, l'élection des officiers et des membres du bureau de direction aura lieu LUNDI, le PREMIER jour de FEVRIER prochain, à SEPT heures et demie P. M., à la Salle de l'Institut, 57, rue de la Fabrique.

Extrait des Règlements de l'Institut Canadien de Québec.

CHAPITRE Ier, Article XI.—Les membres qui n'auront pas payé le montant de leur souscription pour le semestre courant, n'auront pas droit de voter aux assemblées.

Article XIX.—Aucun membre ne sera éligible aux charges de l'Institut à moins qu'il n'ait payé tous les arrérages dus par lui pour souscription jusqu'au jour où se fera l'élection où il sera présent.

Par ordre, J. G. COUTURE, Secrétaire-Archiviste I. C. 25 janvier 1886. 63

AVIS.

Toutes personnes ayant des réclamations contre la succession de feu Gerstman Davy, de Lévis, sont priées de produire leurs réclamations au bureau du soussigné, le ou avant le 15 février prochain; et toute personne entendue envers la succession est priée de payer sans délai.

GEORGE T. DAVIE, Lévis, Exécuteur. 29 janvier 1886. 3f-75

T T T

LE MAGASIN DE THÉ

Le seul de ce genre à Québec. Immense assortiment de Thé vendu sans réserve pour faire place aux thés nouveaux qui nous arrivent de la Chine et du Japon. 20 pour cent meilleur marché que partout ailleurs. N'oubliez pas l'adresse.

J. B. ROUSSEAU, 205, rue et faubourg St-Jean, 205, rue St-Joseph, St-Roch. 10 janvier 1886. 1m-43

LIVRES! LIVRES!

Chez FILTEAU ET FRERE, rue Buade.

Mémoires par De Gaspé..... \$ 1.00 Histoire et vie de M. de Maisonneuve, 300 pages gr in-8 enrichi de belles gravures..... 1.00 La Revue Canadienne, complète, par L'Éclair, 21 vols..... 50.00 Garneau—Histoire du Canada, 4 vols..... 6.00 Forland—Histoire du Canada, 2 vols..... 2.50 Les Soirées Canadiennes, 5 vols, première série..... 20.00 Le Répertoire National, 4 vols..... 16.00 Le Chien d'Or, roman, historique, traduit de l'anglais par Lemay, 2 vols..... 7.00 20 janvier 1886. 44

L. A. BERGEVIN, 35 à 45, RUE NOTRE-DAME, TAILLEUR FASHIONABLE, MANUFACTURIER DE HAUTES FAITES ET MARCHAND DE MARCHANDISES SECHES EN GENERAL. Habillements pour Messieurs faits sur commande sous le plus court délai, COUPE PERFECTIONNÉE. MAIN D'OEUVRE GARANTIE. Spécialité: Marchandises de haut goût à bas prix. Québec, 9 janvier 1886.

A VENDRE OU A LOUER. Ce grand terrain en face du moulin Peters, rue du Prince-Édouard, ayant une superficie d'un-delà de douze mille pieds, propre à y faire le commerce de bois de construction ou de chauffage. Possession immédiate, si on le désire. S'adresser à DUBEAU & CIE, ou à J. B. Z. DUBEAU. 21 janvier 1886. 3fs 35-52

TANNAGE A LA FAÇON, TANNERIE DUGAL, QUEBEC. Ceux qui ont des peaux à faire tanner sont priés de les faire parvenir à l'établissement du soussigné. TANNAGE et CORROYAGE de première qualité. Prix modérés. JOSEPH DUGAL, TANNEUR, 330 et 332, RUE ST-VALIER, SAINT-ROCH. 29 janvier 1886. 1a-10

UNE AUTRE GUERISON Obtenue par l'Eau Minérale St Léon MM. GINGRAS, LANGLOIS & CIE. Messieurs.—Depuis près de quarante ans je souffrais horriblement des bronches. Après avoir essayé différents remèdes, sans aucun soulagement, je me suis décidé à faire usage de L'EAU ST LEON, j'en ai fait usage depuis sept mois et je suis maintenant complètement guéri. A ceux qui désireront avoir quelques informations, je crois qu'il sera de mon devoir de faire part de mon expérience, s'ils s'adressent à moi, à mon bureau, No. 139, rue St-Pierre ou à ma résidence privée, No. 39, rue St. Patrice.

HONORÉ CASALTY, H. C. S. La célèbre Eau Minérale de St Léon est en vente chez tous les Pharmaciens et Epiciers à 25 cents le gallon. GINGRAS, LANGLOIS & CIE, Seuls Agents pour toute la Puissance, Vis-à-vis l'Archevêché. 20 janvier 1886. 1a-41

TRANSFERT HOTEL No. 195, RUE ST-PAUL, PALAIS, PRÈS DE LA STATION DU CHEMIN DE FER DU NORD, ET DU LAC ST-JEAN, QUEBEC. EUGENE BERNIER, Propriétaire. 20 janvier 1886. 1m-49

BEDARD, GIRARD & CIE, Commissionnaires et Négociants HENRY A. BEDARD, COMPTABLE ET LIQUIDATEUR, Coin des Rues Notre-Dame et Lamontagne, Québec. Québec, 9 janvier 1886.

F. JACOT (ÉTABLI EN 1865.) HORLOGERIES, BIJOUTERIES, ORFÈVRES, etc., etc., importées par E. JACOT, en face du presbytère St-Roch. Québec, 9 janvier 1886.

LUNDI, 1er FEVRIER

Sera donné au public l'avantage de se procurer des Marchandises A DES PRIX SANS PRECEDENTS

Étant obligé de transporter ailleurs la balance de notre stock, nous prévenons ceux qui n'ont pu encore nous faire visite, de profiter de cette occasion pour faire leurs achats.

NE PAS OUBLIER QUE C'EST LUNDI, LE 1er FEVRIER

Que commencent notre deuxième grande vente de MARCHANDISES ENDOMMAGÉES et de la balance de notre immense stock, sur lequel nous avons fait une grande réduction.

BRUNET, LAURENT & CIE, SAINT-ROCH.

29 janvier 1886. 4to-76

PIANOS ET HARMONIUMS.

Les superbes pianos sous RIVAUX dans AUCUN PAYS fabriqués par HEINTZMAN & Co. et ceux de "NEWCOMBE & Co." dont les points d'excellence sont

Richesse et Sonorité de Son, Volume, élégance, just et Solidité,

ont obtenu les plus hautes distinctions à l'Exposition Universelle tenue à la Nouvelle-Orléans en mai 1885. Médailles, Diplômes et Mention Honorable pour le

MELLEUR PIANO AMERICAIN ET CANADIEN.

Il sont aussi recommandés par les professeurs de musique les plus éminents, les artistes, les communautés religieuses, le clergé, etc. Aussi constamment en magasin les pianos connus des marques suivantes:

Weber & Co., Mozart, Stanley & Co., Williams & Son.

Harmoniums, de BELL & CO., W. DOHERTY & CO., TORONTO STANDARD ORGAN CO., E. G. THOMAS & CO.

Musique en feuilles et en brochures, Romances, Morceaux, et Musique sacrée, etc. Accord et réparations de Pianos et d'Harmoniums.

BERNARD & ALLAIRE, EDITEURS DE MUSIQUE, No. 77 et 79, Rue St-Jean, Haute-Ville.

Machines à Coudre et à Tricoter.

Seule agence à Québec des célèbres Machines à Coudre Domestic, de New-York, Wilson B, Wanzer, Wilson Oscillating Shuttle,

et étant général pour la Puissance des "QUEBEC" et "QUEBEC A."

Agence générale des MACHINES A TRICOTER de "Franz & Pope" dont le parfait fonctionnement est garanti pour toutes espèces de tricots quelconques; l'enseignement pour faire fonctionner la machine est donnée gratuitement à notre établissement. Réparations de Machines à Coudre et à Tricoter, promptement exécutées. BERNARD & ALLAIRE, Coin des rues St-Jean et St-Stanislas, Haute-Ville, Québec. Québec, 22 janvier 1886. 0-2m

FEUILLETON DE LA JUSTICE.

LA LIZARDIÈRE

(Suite.)

"Ma foi non! Il est trop joli!" Une de ses joies, par tous les temps, était de se glisser dans quelque taillis presque inaccessible, dans quelque fourré plein d'épines, de ronces et de plantes grimpantes, et là d'attendre, immobile. Peu à peu, le bois s'animaient autour de lui, quelque chose se glissait dans les feuilles; c'était un animal quelconque qui ne se croyait pas observé, un lièvre qui avait fini sa sieste, un renard qui étudiait le terrain, un cerf, avec sa biche et ses fions, qui venait chercher l'ombre plus épaisse, une biondine qui venait se percher sur un arbre voisin et de son œil rond et stupide, guettait quelque proie au passage. Jean retenait son souffle et regardait; quelquefois l'œil de la bête rencontrait le sien, et elle s'enfuyait tout éperdue; quelquefois elle restait immobile aussi, et le regard bestial s'approchait avec le regard humain. Il arriva même que Jean hasarda quelques mots pour savoir si la voix de l'homme effrayait toujours les bêtes sauvages; il échangea des monosyllabes avec des chevreuils qui ont une tendance à se civiliser, il eut même des conférences avec des blaireaux, qui sont peu cauteux et regagnent vite leurs terriers; enfin, il eut quelques succès dans ses avances diplomatiques, car les animaux sont moins farouches qu'on ne pense, et, à l'inverse des hommes, distinguent vite un ami d'un ennemi.

Il est tout naturel que Jean reproduisit à merveille les mœurs, les attitudes, la physionomie de ses camarades de la forêt: voilà pourquoi ses tableaux étaient si vrais et si vivants.

Christiane suivait les progrès de son ancien élève avec une joie renouvelée tous les jours; pendant qu'il travaillait, elle venait s'asseoir près de lui, prenant Madeleine sur ses genoux, et passant de longues heures à causer. De quoi? De tout et de rien, des choses de la jeunesse et des choses de l'âge mûr, des vieilles histoires de la famille, de la grand'tante qui gagnait sa vie, pendant l'émigration, à broder des portefeuilles en soutache, et du grand-oncle qui la gagnait aussi à tourner et à vendre des coqueurs — son seul talent utile! — et d'une autre grand'tante qui avait connu Joséphine de Beatharnais; et de la bisaincée qu'on appelait la diableuse, qui, ayant tué son beau-père d'un coup de fusil, avait obtenu grâce en se jetant aux pieds du roi Louis XV.

Christiane racontait tout cela gaîment, d'une bonne voix sonore et franche qui réjouissait le travail du jeune homme. De temps à autre elle touchait des questions plus hautes, à la religion, à la philosophie et même à la politique. Jean, dont l'éducation avait été interrompue de bonne heure, se plaisait à ces leçons données sans prétention et comme au hasard.

Christiane avait surtout la science de la vie, science complètement inconnue à son étrange cousin, et, peu à peu, elle réussit à lui montrer que la vie réelle diffère beaucoup des romans et des drames. Elle en arriva même à parler de la Lizardière et des embellissements que Mlle Désormes y faisait faire, sans recueillir la colère de Jean. Cependant, au fond de la pensée du jeune homme, elle sentait bien qu'il restait quelque chose de voilé. C'était ce secret, dont Jean lui avait parlé, ce projet mystérieux que même à elle il ne voulait pas révéler encore. Cela tourmentait un peu Christiane, mais elle était patiente, comme elle était forte et douce, et elle savait attendre en espérant.

Cette vie paisible et charmante durait depuis deux mois, lorsque M. de Chazé reçut de M. Désormes la lettre suivante qu'il lut à Jean et à Christiane, de sa voix la mieux timbrée:

"Monsieur le comte,

"Ce n'est pas seulement au voisin toujours obligant, c'est aussi au capitaine de la bouvierie que je viens demander un service.

"Voici de quoi il s'agit: Une bande de sangliers, émigrée de la forêt de Chinon, est venue s'installer dans la forêt de Château-la-Vallière. Ce sont des voisins très incommodes pour une ferme modeste; mes champs de betteraves sont mis à sac par ces malandrins. Vous feriez une bonne action en les rappelant à l'ordre, et je vous en salue un grand merci.

"Pour le moment, ces désagréables visiteurs ont élu domicile près des ruines de Vaujour. Quand il vous plaira, et le plus tôt sera le mieux, nous irons ensemble les prier de retourner au pays natal, et, s'ils refusent, ils resteront responsables de leur entêtement.

"Depuis que j'ai eu l'honneur de vous voir, nous avons eu le plaisir de nous séparer de M. Le Grand, le digne adversaire de M. de Lizardière. Il est parti pour l'Hongrie, où il restera quelques années, occupé à l'établissement de plusieurs chemins de fer.

"Ayez l'obligeance de mettre mes hommages aux pieds de Mme de Chazé, en lui rappelant aussi les précieux souvenirs de ma fille.

"J'ai l'honneur d'être, etc.

"JACQUES DÉSORMES."

—Voilà un bonheur! reprit M. de Chazé; depuis dix ans il n'y avait plus un sanglier dans nos environs, et cela m'humiliait! Forcer de pauvres cerfs, de maigres chevreuils, cela se fait faute de mieux, mais c'est une chasse pour les dames; le sanglier, c'est la guerre! Viendras-tu, Jean?

—Non, mon cousin, si vous ne l'exigez pas; j'ai un tableau à finir.

—A ton aise, mon garçon. Je n'invite pas Christiane qui a l'âme trop sensible. D'ailleurs, il faut être debout à une heure impossible. Sur ce, bonsoir. Vous ne me reverrez que demain fort tard, et avec le cadavre du sanglier d'Erymanthe, j'espère.

M. de Chazé, après ce souvenir mythologique dont il était assez fier, alla donner des ordres aux piqueurs, et Jean rejoignit son domicile particulier du Petit-Château.

Le sommeil de Jean fut interrompu, avant le jour, par le son des trompes de chasse et les aboiements des chiens qui traversaient le village; quand le bruit se fut éloigné il se rendormit et ne se réveilla qu'assez tard. En descendant, il aperçut Peyrard qui semblait inquiet et fort penaud.

—Qu'as-tu donc, maître Peyrard?

—J'ai que Clodion est parti avec la meute de M. le comte; je le tenais cependant en laisse pendant le passage des autres chiens, et il n'avait pas l'air de méditer un mauvais coup. C'est pourquoi un quart d'heure après je l'ai laissé libre.

Alors il a filé sans tambour ni trompette; j'ai eu beau crier et courir après, il n'en détalait que plus vite.

—Ah! mon pauvre chien! s'il rencontre les sangliers, comme il n'a pas l'habitude de cette sorte de chasse, il est capable de se jeter sur eux au hasard et de se faire découder. Charge mon fusil à balles, le tien aussi, et partons vite. Le rendez-vous des chasseurs est à Vaujour; en coupant par la forêt, nous arriverons peut-être à temps, car le sanglier est long à prendre un parti. Cinq minutes après, Jean et Peyrard arpentaient la route de Marceilly au Gauguier; arrivés sur la hauteur, ils abandonnèrent la route, traversèrent la lande de droite et entrèrent dans la forêt. Après avoir franchi quelques hectares de haute futaie, ils se trouvèrent devant une nouvelle lande, mais plus vaste que la première, fermée en face d'eux par une autre futaie et à leur droite par un bois taillis des plus épais.

C'était une belle matinée d'hiver, le soleil étincelait dans le ciel sans nuages, et la brise assez vive qui venait du sud est apportait des rumeurs lointaines. Ces rumeurs devinrent peu à peu plus distinctes; les trompes de chasse sonnaient au loin la randonnée, et la voix des chiens leur répondait.

Jean et Peyrard s'arrêtèrent pour écouter.

—Monsieur le marquis, la chasse vient de notre côté. Attention! Tous les deux armèrent leur fusil, le regard fixé sur la lisière des bois qui leur faisaient face. Evidemment, Peyrard ne s'était pas trompé; la chasse venait sur eux. En effet, ils aperçurent tout à coup, au débouché de la forêt, le sanglier lancé à toute vitesse; la lande avait bien un kilomètre, mais l'animal l'eut franchi en quelques minutes, et il se trouva brusquement devant Jean et Peyrard.

Jean épaula son fusil et fit feu à cinquante pas. C'était trop tôt. Heureusement le sanglier ne fut pas atteint; sans quoi il se fût jeté sur le tireur imprudent. Le sanglier blessé ne songe plus qu'à se venger; quand on l'a manqué, il se détourne et fuit. Celui-ci ne faillit pas à cette règle; il tourna brusquement sur sa gauche, et, avant que Jean et Peyrard eussent le temps de tirer, il s'enfonça comme un boulet de canon dans les broussailles du taillis.

Cependant toute la chasse sortait des bois à la suite du sanglier, les chiens d'abord, et, à une centaine de mètres après eux, les chevaux lancés à fond de train. Derrière le comte et M. Désormes, qui couraient en tête, Jean crut apercevoir l'amazone noire de Mlle Raymond, flottante au vent. Mais il n'eut pas le temps de s'en assurer, car il courait vers le taillis où avait disparu le sanglier, et il y arrivait en même temps que les chiens.

—Tant! tant! leur cria Jean, leur désignant du geste l'endroit par où le sanglier était entré; mais les chiens s'arrêtèrent brusquement, leurs instincts les avertissaient du danger. Et, en effet, dans ce fourré impénétrable, dans cet enchevêtrement profond de ronces, d'épines, de branches serrées entre elles comme des mailles, de plantes hérissant le sol humide de leurs pointes aiguës, il eût été impossible aux chiens d'aborder le sanglier autrement que de face et sur un. En vain les piqueurs les excitèrent, les chiens se contentaient de hurler et d'aboyer autour de cette citadelle inabordable.

—Pignefort lui-même refuse, dit le comte, les autres n'accepteront pas, c'est sûr.

M. de Chazé, en stratéliste habile, se mit à faire le tour de ce fourré maudit.

Jean avait distingué Clodion au milieu des autres chiens et l'avait appelé près de lui. Clodion obéit et se mit à côté de son maître, tout en suivant des yeux la manœuvre de ses compagnons, qui tournoyaient toujours en aboyant autour du taillis sombre et silencieux.

Clodion semblait indifférent à ce spectacle, et par instants il regardait

Jean comme pour lui dire: Sois tranquille, je n'y vais pas! Jean rassuré se mit à le carresser de la main; Clodion choisit ce moment pour s'échapper, et d'un bond il était dans le taillis. Deux minutes après, on entendit des aboiements furieux et répétés, puis un hurlement plaintif, et Clodion reparut sur la lisière du taillis, pouvant marcher à peine et couvert de sang.

Jean désespéré se précita vers le héros vaincu, mais Jean n'arriva pas seul à son secours. Presque en même temps que lui, Mlle Raymond, qui avait sauté vivement à bas de son cheval, se pencha sur le corps du pauvre Clodion.

—Laissez-moi faire, dit-elle, et qu'un des piqueurs aille chercher de l'eau à cette mare qui est là, vers la gauche.

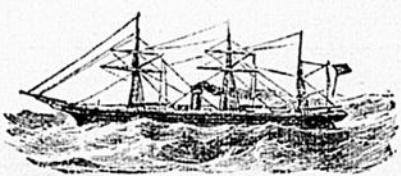
Raymond avait apporté avec elle une petite pharmacie de chasse — ce qui justifiait sa présence à ces exploits peu féminins; — en un instant, elle eut lavé le sang qui couvrait la pauvre bête:

—Trois blessures qui ne sont rien, quoique profondes, au poitrail et à la jambe; celle du cou est plus grave, par malheur.

Et, agenouillée à demi dans l'herbe, elle se mit à panser Clodion avec l'aide de Jean, moins adroit qu'elle, évidemment, car elle lui dit:

—Monsieur de Lizardières, j'ai le ridicule d'être meilleure vétérinaire que vous; il ne faudra pas m'en vouloir.

(A continuer.)



LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le gouvernement de Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Males Canadienne et Américaine.

1885—Arrangements d'Hiver—1886

Cette ligne se compose des puissants steamers en fer de lère classe suivants, bâtis sur la Clyde, à double entrée. Ils sont construits par compartiments étanches, surpassent les autres en force, rapides et confortables, renferment toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer et ont fait la plus courte traversée.

Table listing ship names, tonnage, and destinations for the Allan Line, including NUMIDIAN, PARISIEN, SARDINIAN, etc.

La route océanique la plus courte entre l'Amérique et l'Europe, (cinq jours seulement d'un continent à l'autre.)

LIGNE DE LA MALLE DE LIVERPOOL

Table listing ship names, departure dates, and destinations for the Liverpool Mail Line, including JEUDE, SARMATIAN, etc.

* Via St Jean Terroneuve.

Départ d'Halifax à deux heures P. M. ou à l'arrivée du convoi de l'Intercolonial venant de l'Ouest.

Prix de passage de Québec à Halifax. Cabine.....\$62.65, \$75.00 et \$38.00 (selon le confort.)

SERVICE DE LIVERPOOL, QUEENS-TOWN, ST-JEAN, T. N. BALTIMORE ET HALIFAX.

Table listing ship names, departure dates, and destinations for the Liverpool service, including JEUDE, PERUVIAN, etc.

* Directement pour Liverpool.

LIGNE DE GLASGOW.

Table listing ship names, departure dates, and destinations for the Glasgow Line, including NORWEGIAN, HIBERNIAN, etc.

Les lits sont invariablement payables d'avance.

Un médecin expérimenté se trouve dans chaque steamer.

Des renseignements sont donnés à Liverpool et dans les ports du continent pour tous es ports du Canada et des Etats-Unis.

22 janv. 1886. 59

J. A. LANGLAIS,

LIBRAIRE-ÉDITEUR. Seul autorisé à publier L'Ordo et le calendrier approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec. —Agent de la célèbre maison Mears de Londres pour l'importation des cloches. —Fournitures pour écoles à des prix très réduits, 177, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec, 9 janvier 1886.

ATTENTION! ATTENTION!

Grande vente de marchandises offertes au public avec une réduction de 25 pour cent, le tout en parfait ordre, rien d'endommagé. Ne manquez pas l'occasion. Lundi prochain la grande vente commencera sans réserve chez

A. T. CONSTANLIN & CIE, Ancien poste de M. A. Roberge, No. 218 Rue et Faubourg St-Jean, Québec, 9 janvier 1886.

J. H. E. PLAMONDON & Cie,

AGENTS, Marchands de toutes sortes de machines à coudre New Home, Wheeler & Wilson, White Singer, Nouveau William, Raymond, Royal, etc. Coffres de sûreté neufs et de seconde main, marchandises à commission, machines à laines, lubrifiants, etc., manufacturiers de "Tippis" en cuir et de "Shanks" en bois.

Nos. 244, 246 et 248, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec, Québec, 9 janvier 1886.

LA

Manufacture de Chemises de Québec

Nos. 116 à 120, Rue St-Paul, B.-V. A. GINGRAS & CIE, propriétaires, A. S. BEAUCHEMIN, Gérant.

Demandez, chez les marchands en gros de Québec, les Chemises de cet établissement, les meilleures et aux prix les plus avantageux. Québec, 9 janvier 1886.

Compagnie d'Assurance CANADA LIFE.

ETABLIE EN 1847. Bureau Principal.—Hamilton, Ont.

Son capital et ses fonds réunis sont de presque \$,000,000 de piastres. Son revenu annuel est au-dessus de \$1,300,000.

Directeur Gérant et Président: A. G. RAMSAY, Secrétaire: R. HILLS, Surintendant; ALEX. RAMSAY. SUCCURSALE POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC

Bureau Principal à Montréal: No. 186, RUE SAINT JACQUES.

Directeurs Honoraires: ANDREW ALLAN Esq., F. WOLFESTAN THOMAS, Esq., P. M. GALARNEAU, Esq., GEO. HADGE, Esq., CHS. LACAILLE, Esq.

Gérant Provincial.—J. W. MARLING, Inspecteur des Agences.—P. LAFERRIÈRE, GEO. V. H. BOUCHARD, Agent, Québec, Québec, 9 janvier 1886.

PIANOS, HARMONIUMS ET MUSIQUE.

ARTHUR LAVIGNE,

EDITEUR DE MUSIQUE, Importateur de PIANOS ET HARMONIUMS

Des célèbres manufactures de Pianos KRANICH & CO., E. McCAMMON, R. S. WILLIAMS, MARSHAL & SMITH, ETC., ETC. Harmoniums MASON & HAMLIN, BURDET & CIE, W. BELL & CIE, D. W. KARN & CIE, PELOUBET, ETC., ETC.

Pianos neufs, boîte en bois de rose, 7 1/2 octaves, montés sur agrafes, pieds et pédales sculptés, pour \$220 et au-dessus. Harmoniums neufs, en noyer noir, cinq octaves, pédale d'expression, depuis \$65 et au-dessus.

Aussi Pianos et Harmoniums d'occasion, à vendre ou à louer.

Les dernières nouveautés musicales reçues chaque semaine des éditeurs Européens.

Aussi: Folios pour musique, —Poli français pour nettoyer les Pianos, —Tapis en caoutchouc et en drap pour Pianos et Harmoniums. —Photographies de célébrités musicales et autres. —Accord et réparation de Pianos, Harmoniums et Orgues d'Eglise, au

No. 55, RUE DE LA FABRIQUE, Québec, 9 janvier 1886.

F. X. GOSSELIN, L.L.L.

NOTAIRE PUBLIC, COMMISSAIRE COUR SUPERIEURE, No. 84, Rue St-Pierre, Québec, Québec, 9 janvier 1886.

PETITE VEROLE!

Ses marques peuvent être effacées.

Maison LEON & Cie, 51 Tottenham Court Road, LONDRES, 202 rue High Stratford, Angleterre. Parfumeurs de S. M. la Reine, Ont inventé et patenté cette préparation

L'OBLITERATEUR qui efface les marques de la petite verole pour toujours. Son application est simple et inoffensive, ne cause aucune douleur ni inconvénient et ne contient rien d'un caractère nuisible. Prix: \$2.50.

Cheveux Superflus

Le remède épilatoire de LEON & CIE, enlève en quelques minutes les cheveux superflus sans la moindre douleur, —les cheveux ne repoussent ja-mais. —Ce remède est très simple. Instructions complètes. Remède envoyé par malle. Prix: \$1.00

GEO. W. SHAW, agent général, 219 rue Tremont, Boston Mass. 25 janvier 1886. 64

DELICIEUSES SONT LES HUITRES

services de toutes les manières imaginables à notre établissement. Nous faisons une spécialité des Huitres dites SCALLOPS en écaille et pour lesquelles on prend les commandes des familles, commandes qui sont exécutées sous le plus court délai. La barre est remplie de tout ce qu'il y a de mieux. Chambres à louer aux voyageurs ou à des pensionnaires permanents. Repas préparés suivant toutes les règles de l'art. Une boutique de barbier fait partie de l'établissement. On pourra s'y procurer de l'Eau Minérale de St-Léon au naturel et gazeuse.

ALPHONSE POULIN & CIE, Coin des rues St-Jean et du Palais, Québec, 9 janvier 1886.

A VENDRE.

Environ 100 arpents de terre admirablement situés à un mille de l'église de St-Gervais, avec maison, granges, scierie de plusieurs mille crabes toute grée, vergers, avec rivière qui la traverse, etc. Aussi, lots de terre pour foins. Conditions libérales.

JOSEPH GOSSELIN, St-Gervais, (Bellechasse.) Québec, 9 janvier 1886.

AVIS.

La société qui a existé jusqu'à ce jour sous le nom et raison de McCall, Sheehy & Co., Québec, et de Stirling, McCall & Co., Montréal, a cessé d'exister par limitation de temps le 31me jour de décembre 1885.

JOHN STIRLING, JOHN MCCALL, Londres, Ang. JOSEPH SHEEHY, Québec, 9 janvier 1886.

Au sujet de l'annonce de dissolution ci-dessus, les soussignés ont de nouveau formé une société dans le but de continuer avec les mêmes noms et raisons les affaires de la maison McCall & Co., Québec, dont ils sont les successeurs et, comme tels, dûment autorisés à collecter toutes les dettes dues à l'ancienne société.

JOSEPH SHEEHY, JOHN MCCALL, Londres, Ang. Québec, 9 janvier 1886.

Les affaires de la maison Stirling, McCall & Co., Montréal, seront continuées par le soussigné sous les noms et raison de John Stirling & Co., à qui devront être payés toutes les dettes dues à l'ancienne société de Stirling, McCall & Co.

JOHN STIRLING, Québec, 9 janvier 1886.

BIERE ET PORTER.

Les boissons par excellence pour les Fêtes sont les Célèbres Bière et Porter Labatt, de Londres.

Les plus hautes autorités médicales en recommandant l'usage comme tonique et comme le breuvage le plus favorable à la santé. L'analyse du Rév. P. J. E. Pagé, professeur de chimie de l'Université Laval, prouve qu'ils sont fabriqués avec les meilleures qualités d'orge et de houblon, et qu'ils peuvent rivaliser avec les meilleurs bières et porters importés, et ne contiennent ni acide, ni autres ingrédients nuisibles à la santé.

La célèbre bière Labatt de Londres est reconnue la meilleure du Canada, par la contre-façon et l'imitation du véritable libelle par des brasseurs et embouteilleurs peu scrupuleux.

Achetez la célèbre Bière et Porter Labatt de Londres, et n'en prenez point d'autres en substitution. N. Y. MONTREUIL, Seul Agent à Québec. P. S.—Eu mains le stock le plus considérable de Québec de Bière en bouteilles. Québec, 9 janvier 1886.

LOTIERIE NATIONALE

DE M. LE CURÉ A. LABELLE. VALEUR DES LOTS. PREMIÈRE SÉRIE, \$50,000 00 GROS LOT \$10,000 DEUXIÈME SÉRIE, \$10,000 00 GROS LOT \$2,500

LE QUATRIÈME TIRAGE aura lieu au Cabinet de Lecture Paroissiale, vis-à-vis le Séminaire, à Montréal, MERCREDI, le 10 FÉVRIER 1886, à 2 heures P. M. Conté du Billet.

Pour obtenir des billets, s'adresser, soit en personne, soit par lettres enregistrées, au secrétaire, S. E. LEFEBVRE, No. 19, rue Saint Jacques, Montréal. Envoyez 5 cts pour port et enregistrement de l'envoi des billets. (Etats-Unis, 8 cts.)

La liste officielle des numéros gagnants sera transmise le ou vers le 16 Février, à toute personne qui en fera la demande et enverra un timbre-poste de trois cents. Québec, 9 janvier 1886.

E. LEMIEUX, Notaire,

LEVIS, Bureau, Cote des Marchands, No. 6. Résidence: RUE WOLFE, en face de l'Eglise Anglicane. Québec, 9 janvier 1886.

JOS. AMYOT & FRERE, IMPORTATEURS, EN GROS SEULEMENT, D'EFFETS FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMÉRICAINS

No. 38, Rue St-Pierre, Québec. Québec, 9 janvier 1886.

MOULIN PARE,

Sciage et Rabotage, Boîtes d'emballage, Ecailles à Alumettes, Boîtes en carton de toutes qualités, Coin des Rues L'ALLEMAND ET CARON, St-Roch, Québec. Québec, 9 janvier 1886.

NOUS OFFRONS EN VENTE A BON MARCHÉ

Vaisselle, Porcelaine, Faïence, Verreries, Lampes de tout genre, Huile de charbon, Huile Kérosine, et la célèbre Légion, Coutellerie, Argenterie une spécialité, Lampes Rochester dont le pouvoir éclairant est de 65 chandelles. RENAUD & CIE, 24, Rue St-Paul, Québec, 9 janvier 1886.

AVIS.

La société qui existait sous le nom de Lennon, Pennée & Cie a été dissoute de consentement mutuel le 10 décembre 1885.

E. M. LENNON, F. PENNÉE, Les affaires de Lennon, Pennée & Cie, marchands de fleur, grain et provisions, seront continuées par le soussigné, sous le nom de E. M. Lennon & Cie, à qui toutes les dettes dues à la société Lennon, Pennée & Cie, doivent être payées. Québec, 9 janvier 1886.

"LA JUSTICE,"

P.-G. DELISLE, IMPRIMEUR, En face de l'Archevêché.

FABRIQUE DE VINAIGRE

"EUREKA," E. & A. ROBITAILLE, MANUFACTURIERS DE

VINAIGRE, ALCOOL METHYLIQUE ET CONSERVES MARINADES.

QUEBEC.

Québec, 9 janvier 1886.

V. BELANGER, Agent,

"SUN" Compagnie d'Assurance sur la Vie et Accident. Bureau Principal: 184, rue S. Jacques, Montréal. Succursale à Québec, coin des Rues St-Pierre et St-Antoine, est la seule Compagnie qui émet des polices n'imposant aucune condition et n'a dans ses livres aucune réclamation qui ait été contestée. Québec, 9 janvier 1886.

J. E. MORRISON,

Pharmacien et Chimiste, No. 31, Rue Beaulieu, (vis-à-vis la Basilique), Droguerie, Produits Chimiques, Parfums, Médecines patentées, etc. Prescriptions exécutées avec soin.—Heures du dimanche: de 9 à 10 h. a.m., de 11.30 h. a.m. à 1 h. p.m., et de 5 à 6 h. p.m. Québec, 9 janvier 1886.

BLANCHET, AMYOT & PELLETIER,

AVOCATS, No. 61, Rue St-Pierre, Basse-Ville, QUEBEC.

HON. J. BLANCHET, L.L.B., C.R. G. AMYOT, L. T. PELLETIER, L.L.L. Québec, 9 janvier 1886.

C. S. RIVERIN,

Ancienne maison Rumbart & Riverin, Marchands-Épiciers. Spécialité: Vins et Liqueurs, Thés et Cafés, en gros et en détail, No. 45, rue de la Couronne, St-Roch, Québec. Québec, 9 janvier 1886.

LA NOUVELLE ANNÉE

Amène généralement de bonnes réflexions avec les bons souhaits. Les meilleurs mots ne conviennent pas toujours aux bons estomacs, même à ceux qui sont les plus robustes. Pour les mieux régulariser, le meilleur remède connu est la célèbre EAU MINÉRALE DE ST LÉON.

En vente en gros et en détail par GINGRAS, LANGLOIS & Cie, Seuls agents pour la Puisseance, en face de l'Archevêché, rue Port Dauphin, Haute-Ville. Québec, 9 janvier 1886.

La Célèbre Machine à Coudre

WHITE SHUTTLE

est la meilleure, la plus utile, la plus économique, la plus grande, celle qui fonctionne le plus facilement et fait le moins de bruit. C'est la meilleure Machine à Coudre de famille. Elle est construite de manière à fonctionner avec la plus grande facilité et sans causer la moindre fatigue aux personnes les plus faibles et les plus délicates.

J. DYNES, 91, Rue St-Jean.

Seul agent pour Québec et les environs. Une visite est respectueusement sollicitée. Aussi, au même établissement, Vues, Portraits, Paysages et Peintures Historiques de toutes sortes. Québec, 9 janvier 1886.

</